

## DÉPRÉCARISATION CATÉGORIE C

Un arrêté du 4 mars 2014 ouvre au titre de l'année 2014 un recrutement sans concours réservé aux agents non titulaires, pour l'accès au corps des adjoints techniques des administrations de l'État du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (recrutement dans le grade d'adjoint administratif de 2ème classe), dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire.

**La clôture des inscriptions est fixée au 15 avril 2014, terme rigueur**  
**Les épreuves orales se dérouleront à compter du 15 mai 2014**

**Le nombre total de places offertes est fixé à 145**  
**Ces postes sont répartis par spécialité et par région,**

Concernant les modalités d'inscription, vous devez contacter le bureau de gestion du personnel, de votre service d'affectation.

Pour vous aider dans vos démarches, inscription à l'examen, n'hésitez pas à contacter vos représentants FORCE OUVRIERE locaux ou le Syndicat national FO – PETULTEM : 01 40 81 24 20

adresse e-mail : [fo-snpetultem@i-carre.net](mailto:fo-snpetultem@i-carre.net)

**PNT C**

## **Bulletin d'adhésion**

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM

NOM : PRENOM :

GRADE : IM :

SERVICE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

**SN FO-PETULTEM**

**MELT-MEDDE - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche**

**92055 - Paris La Défense Cedex 04**

Désormais la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt en lieu et place de la réduction d'impôt sur les cotisations. En effet, tous les salariés, même non imposables, bénéficieront de ce crédit d'impôt pour les cotisations syndicales.

